

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-771234

par courrier

138654

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)		Société	
Matricule : 03107		Nom & Prénom : AHYDAK Abdellah	
<input type="checkbox"/> Actif		<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	
Date de naissance : 09-07-83		Autre :	
Adresse : AFADIN			
Tél. : 0657348440		Total des frais engagés : 996 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

<input checked="" type="checkbox"/> Cadre réservé au Médecin	Cachet du médecin :		
 Dr. Abdellatif TIBARY 324, Av. Hassan II Ait Mellou Tél. : 05 25 00 14 84			
Date de consultation : 10/11/22	Nom et prénom du malade : AHYDAK Abdellah 69		
Lien de parenté : -	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : AGADIN

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 10/11/22

VOLET ADHÉRENT	
Déclaration de maladie	N° W21-771234
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	
Matricule : 03107	Nom de l'adhérent(e) : AHYDAK
Total des frais engagés : 996	Date de dépôt : Poste Agadir

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10.11.22			150,00	INP 11111111111111111111111111111111 BART Médecin 14 84

14 | 11 | 2

EXECUTION RESPONSIBILITIES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. FILALI Hrim Asmaa Lot. 7 Barnat 1 Lotiss. Mellouli Att Mellouli - Tel: 05.28.24.53.73 INPE: 042080317	14/11/22	324,50
		Dr. Abdellah Mellouli 324, Av. Hassan II Mellouli Tel: 05.28.24.53.73

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire JAMAL L'Analyses Médicales Dr. EL KASSOUNI Jamal 35, Av. des FAR Chalets Inezgane Tél/Fax: 05 28 33 39 75	11/11/2022	BSB0	608,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. Abdellatif TIBARY
MEDECINE GENERALE

Diplômé de la faculté de médecine CASABLANCA
Ancien médecin-chef de la santé publique

Echographie Générale
Certificat médical pour l'obtention ou
renouvellement du Permis de conduire

الدكتور عبد اللطيف تباري
الطب العام

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب رئيسي سابق بوزارة الصحة العمومية

التشخيص العام بالصدى
الشخص الطبي للحصول أو تجديد رخصة القيادة

Ait Melloul le: 14 Novembre 2022 | أيت ملول في :

LOT: 12822007
PER: 06/2025
PPU: 79,50 DH

79,50 a 3

1) Terezo 30 stue normon 5g

1 cly

x 3 حمر

S.V

238,50



د. عبد اللطيف تباري
Dr. Abdellatif TIBARY
324, Av. Hassan II Ait Melloul
Tél.: 05 25 00 14 84

LOT: 12822007
PER: 06/2025
PPU: 79,50 DH

Dr. Abdellatif TIBARY
MEDECINE GENERALE

Diplômé de la faculté de médecine CASABLANCA
Ancien médecin-chef de la santé publique

Echographie Générale
Certificat médical pour l'obtention ou
renouvellement du Permis de conduire

الدكتور عبد اللطيف تباري
الطب العام

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب رئيسي سابق بوزارة الصحة العمومية

التشخيص العام بالصدى
الشخص الطبي للحصول أو تجديد رخصة القيادة

Ait Melloul le : 10 Nove 2022
أيت ملول في : 10 نوڤ 2022

A H I N D A K Abdellatif

- 1) Cholestérol T. HDL. LDL
 - 2) Creatinine
 - 3) Ac. Ur. gue
 - 4) R. S. A.
- د. عبد اللطيف تباري
Dr. Abdellatif TIBARY
324, Av. Hassan II Ait Melloul
Tél : 05 25 00 14 84
- Laboratoire JAMAAL
d'Analyses Médicales
35 Av. El KAISSOUNI Chaleis
Tél/Fax: 05 28 33 39 77

**Dr. Abdellatif TIBARY
MEDECINE GENERALE**

Diplômé de la faculté de médecine CASABLANCA
Ancien médecin-chef de la santé publique
Imm. 324 Av. Hassan II (Route de Tiznit) Ait Melloul
Tél. : 05 25 00 14 84
INP 041004045

الدكتور عبد اللطيف تباري

الطب العام

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب رئيسي سابق بوزارة الصحة العمومية

عمراء رقم 324 متحف الحسن الثاني
أيت ملول (طريق تزنيت) جانب مقهى لخاص
الهاتف : 05 25 00 14 84

Ait Melloul le : 12.11.2022 : ايت ملول في :

MR. ATTINDAK Abdellah

Note d'Honoraires

Consultation : 150,00 dh

Echographie :

E.C.G :

Autres :

Total : 150,00 dh

Signature :

د. عبد اللطيف تباري
Dr. Abdellatif TIBARY
ICE : 002405852000083
INPE : 041004045
TP : 49806904

LABORATOIRE JAMAL D'ANALYSES MEDICALES

1 AV DES FAR, LES CHALETS, 86350 INEZGANE. Tél/Fax : 05.28.33.39.75

PAT 49300046 INP 043001239 IF 76936360×ICE 1626255000008

Assuré

Bénéficiaire : Mr AHINDAK Abdellah

Prescripteur : DR ABDELLATIF TIBARY

FACTURE N° 2211112094

Facturé le : 11/11/2022

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSA	Prélèvement sang adulte	E25	E
0100	Acide urique	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0111	Créatinine	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0361	PSA	B300	B

Total B :	530	TOTAL DOSSIER :	608 Dhs
-----------	-----	-----------------	---------

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cent huit dirhams

Laboratoire JAMAL
d'Analyses Médicales
Dr. EL KAISSOUNI Jamal
35, Av. des FAR Chalets Inezgan
Tél/Fax: 05 28 33 39 75

مختبر جمال للتحاليل الطبية

Laboratoire Jamal d'Analyses Médicales

- Docteur en Pharmacie
- D.E.S de Biologie Médicale
- D.E.A. de Microbiologie - Enzymologie - Nutrition
- Doctorat d'Université mention Biologie-Santé
- DIU de Biologie de la reproduction
- DU Assurance Qualité En Biologie Médicale
- Auditeur IRCA en SMQ ISO 9001
- DU Auditeur Qualité En Biologie Médicale
- Chargé de cours UMVI
- Evaluateur Technique COFRAC ISO 15189

- صيدلي إحياني
- دبلوم الدراسات المعمقة في علم الميكروبويولوجية وعلم التقديرة
- دكتور في علم الصحة والبيولوجية
- دبلوم المساعدة الطبية للانتخابات
- دبلوم الجودة في التحاليل الطبية
- مفتاح «ايركا» لنظام إدارة الجودة إيزو 9001
- دبلوم مفتاح الجودة في التحاليل الطبية
- محاضر في جامعة محمد السادس
- مفتاح الجودة «كوفراك» إيزو 15189

Dr. Jamal ELKAISSOUNI **الدكتور جمال القيسيوني**

Prescripteur : Dr TIBARY Abdellatif
Ville : ait melloul



Mr AHINDAK Abdellah
DDN : 09/07/1953
Ville : OUARZAZAT

Dossier n°: 2211112094 Enregistré le : 11/11/2022 à 09:48,

Édité le : 11-11-2022 à 11:56

-----Compte Rendu d'Analyses-----

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

Echantillon sérique

Créatinine 9.9 mg/L (4.0–13.0)
(Méthode de jaffé cinétique)
75.6 µmol/L (30.5–99.2)
Clairance de la créatinine 92 mL/min.

DFG calculé selon la formule MDRD :
- Insuffisance rénale modérée : 30 – 60 mL/min
- Insuffisance rénale sévère : 15 – 30 mL/min
- Insuffisance rénale terminale : < 15 mL/min

Triglycérides #	1.48 g/L (0.50–1.50)
(Dosage enzymatique)	1.7 mmol/L (0.6–1.7)
Cholestérol total #	2.11 g/l (<2.50)
(Dosage enzymatique)	5.4 mmol/L (<6.5)
HDL-Cholestérol	0.39 g/L (>0.30)
(Dosage enzymatique)	
LDL-Cholestérol (direct)	1.51 g/L (<1.70)
(Dosage enzymatique)	
Acide Urique	53 mg/l (35–72)
(Dosage enzymatique)	

MARQUEURS TUMORAUX

Echantillon sérique

08/12/2020

PSA total 0.80 ng/mL (<4.00) 0.58
(Dosage CMLA)

Dossier validé par : jamal EL KAISSOUNI

Laboratoire JAMAL
d'Analyses Médicales
Dr. EL KAISSOUNI-Jamal
35, Av. des FAR Les Chalets Inezgane
Tél / Fax : 05 28 33 39 75